



La Celle Saint-Cloud

DECISION MUNICIPALE N°2024.13

République Française
Département des Yvelines
78170

SOLLICITATION DE L'AIDE TRIENNALE POUR LA RENOVATION DES VOIES COMMUNALES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2020.02.01, en date du 9 juin 2020, portant délégation de compétence à Monsieur le Maire,

Considérant le projet de requalification de l'avenue Maurice de Hirsch,

Considérant que la ville de la Celle Saint-Cloud entreprendra la requalification de l'avenue Maurice de Hirsch, pour un montant de 529 172 € TTC, soit 440 976 € HT,

Considérant la possibilité de solliciter l'aide triennale pour la rénovation des voies communales,

DECIDE

Article 1^{er} :

De solliciter l'aide triennale pour la rénovation des voies communales, dont le montant s'élèvera à 95 557 € HT. Cette subvention correspond à 18% du montant HT des travaux subventionnables.

Article 2 :

De s'engager à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, sur les travaux de requalification figurant dans le dossier, annexé à la présente décision, et conformes à l'objet du programme.

Article 3 :

De s'engager à financer la part de travaux restant à sa charge.

Article 4 :

Les crédits pour la création du terrain d'entraînement sont inscrits au BP2024, section d'investissement – 2315.

Article 5 :

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à monsieur le Préfet de Versailles et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 29 mai 2024.

Le Maire,



Olivier DELAPORTE

Vice-Président de Versailles Grand Parc.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle-Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20240530-2024-13-AR
Date de réception préfecture : 30/05/2024